

Séance ordinaire du 11 février 2019



2019-02
16

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 11 février 2019 à 20 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #0 - Mme Vanessa Roy
Siège #1 - M. Réal Rodrigue
Siège #2 - M. Noel Vigneault
Siège #3 - Mme Karen Talbot
Siège #4 - Mme Suzanne Veilleux
Siège #5 - M. Vincent Breton

Formant quorum sous la présidence de monsieur Carl Boilard, maire.

Mme Christiane Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

Services des loisirs:

- Soirée Chasseomaniak le 22 février à 19h. Profits remis au hockey mineur La Guadeloupe
- Hockey libre tous les vendredis de 17h30 à 19h pour les 12 ans et moins et de 19h à 20h30 pour les 13 ans et plus (annulé le 22 février et ajout le 6 mars semaine de relâche)
- Patin libre: tous les lundis de 19h30 à 20h30, les jeudis de 14h30 à 16h30 et les samedis de 10h à 12h (ajout le 6 mars semaine de relâche)
- Le Junior Métal Labonté, dernière partie de saison ce vendredi 15 février, à 20h30 à La Guadeloupe
L'équipe est présentement en 4e position
Les séries débiteront en fin de semaine prochaine, infos et détails sur la page Facebook des loisirs et celle du Métal Labonté
- Les sentiers de la gare sont ouverts ! enregistrez-vous au départ et circulez dans les sentiers balisés

- Cours d'espagnol offert pour les enfants et les adultes. Information et inscription auprès du service des loisirs.
- Camp de jour offert durant la semaine de relâche par le service des loisirs.
- Bibliothèque venez voir les nouveautés, aimez la page Facebook «Bibliothèque de La Guadeloupe»

Municipal

- Erreur de calendrier des collectes de déchets. Il faut suivre le calendrier de la municipalité, envoyé via le journal de février, qui est conforme. Il est disponible sur le site de la municipalité ou au bureau municipal
- La 1ère collecte de compost aura lieu le 28 février. La livraison des bacs est présentement en cour.
 - Avec l'arrivée de la collecte de compost, nous avons espacé les collectes de déchets (mensuel l'hiver et aux 2 semaines l'été). Soyez attentif à votre calendrier!

CLSC

- Consultation sans rendez-vous les lundis et jeudis sauf exceptionnellement les 25 et 28 mars
- Services courants en soins infirmiers sont offerts sur rendez-vous

«L'ARTERRE» : Nouveau service offert afin de faciliter l'accès au monde agricole

2019-02
17

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES**
- 03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 04.01 - Séance ordinaire du 21 janvier 2019**
- 05 - CORRESPONDANCE**
 - 05.01 - Bordereau de correspondances**
- 06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
 - 06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire**
 - 06.02 - Collecte de compost**
 - 06.03 - Analyse de vulnérabilité aires de prélèvements**
- 07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie**
 - 07.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en janvier 2019 et des engagements du mois**
 - 07.03 - Acquisition remorque pour argo**
 - 07.04 - Demande au programme d'aide financière (agence 911) volet 2**
 - 07.05 - Don laveuse**
- 08 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**
 - 08.01 - Réunion du comité des travaux publics**
 - 08.02 - Réclamation au MTQ (Programme d'aide à la voirie locale - PPA)**
 - 08.03 - Avis frais de loyer, lot # 5 666 802**
- 09 - LOISIRS-TOURISME**
 - 09.01 - Réunion du comité des loisirs et de la culture**
 - 09.02 - Programme Projets Jeunesse Locaux**
- 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
 - 10.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme**
 - 10.02 - Demandes au programme de revitalisation**
 - 10.03 - Demande d'autorisation à la CPTAQ (Martin Veilleux)**
- 11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 11.01 - Réunion du comité des finances**
 - 11.02 - Comptes du mois de janvier 2019 et engagements financiers du mois suivant**

- 11.03 - Dons et commandites
- 11.04 - Vente pour taxes 2017
- 11.05 - Cédule des vacances annuelles des employés (es)
- 12 - LÉGISLATION
- 13 - DIVERS
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement.

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**2019-02
18**

04.01 - Séance ordinaire du 21 janvier 2019

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 janvier dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 21 janvier 2019, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

05 - CORRESPONDANCE

05.01 - Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, session de janvier 2019.

5.01.01 - Informations

- Commission municipale du Québec - nouveau mandat de vérifications (audits) de conformité
- FQM - TECQ Flexibilité des règles
- La Guadeloupe - utilisateurs site internet
- MMQ - Ristourne 2018
- MRC - Nomination au sein de comité et calendrier
- MRC - Modification SADR
- MRC - Politique environnementale
- Nez Rouge - remerciements aux bénévoles
- Ristourne Infotech - 2018
- St-Ephrem - modification du plan d'urbanisme
- St-Évariste - compte de taxes à la Guadeloupe
- Transport autonomie - rapport statistique 2018
- Villages-relais - Bulletin 2019-01

5.01.02 - Invitations

- Groupe Espérance et Cancer - brunch bénéfique le 17 février
- Municipalité de Saint-Évariste - Fête de l'Érable le 24 février

5.01.03 - Remerciements

- Remerciement à M. Richard Morin (démission SDIG)
- Remerciements de Structure Alternative (subvention appui à l'emploi)

06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

Aucun document à déposer pour la séance de février.

2019-02
19

06.02 - Collecte de compost

Attendu que la collecte de compost débutera le 28 février 2019;

Attendu l'offre déposée par Services Sanitaires Denis Fortier pour la collecte des matières putrescibles;

- 28 février au 31 décembre 2019: 18 252.88\$ + taxes

Attendu le document d'entente déposé à la présente résolution;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu d'accepter l'offre déposée par Services Sanitaires Denis Fortier

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-02
20

06.03 - Analyse de vulnérabilité aires de prélèvements

Attendu que la municipalité doit faire la révision des indices de vulnérabilité DRASTIC pour chacune de ses aires d'alimentation des sites de prélèvement d'eau;

Attendu que l'article 68 du RPEP exige que chaque responsable de prélèvements d'eau de catégorie 1 transmette, tous les 5 ans, un rapport signé par un professionnel contenant les renseignements suivants et leur mise à jour le cas échéant:

- La localisation du site de prélèvement et une description de son aménagement
- Le plan de localisation des aires de protection immédiate, intermédiaire et éloignée, lequel doit permettre d'identifier leurs limites sur le terrain
- Les niveaux de vulnérabilité des aires de protection évaluées conformément à l'article 53 du RPEP;

Attendu le programme Soutien aux municipalités pour la réalisation des analyses de vulnérabilité pour une protection accrue des sources d'eau potable, volet 1 du MDDELCC;

Attendu l'offre de service déposée par LNA Hydrogéologue Environnement et jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

Attendu que les travaux se dérouleront sur deux ans (2019 et 2020) selon le tableau suivant:

Date	Phase	Coût (taxes en sus)
------	-------	---------------------

Février à décembre 2019	I - Phase 1 Révision des aires de protection	21 670 \$
Janvier à février 2020	II - Phase 2 Révision des indices de vulnérabilité:	6 630 \$
Mars à juin 2020	III - Analyse de vulnérabilité:	7 955 \$
Juillet à décembre 2020	IV - Rédaction et présentation du rapport	6 795 \$

En conséquence,

Il est proposé par M. Vincent Breton et résolu:

- d'accepter l'offre de service déposée par LNA pour des montants de 21 670\$ en 2019 et de 21 080\$ en 2020
- d'aviser LNA que l'acceptation de l'offre est conditionnelle à l'acceptation de la municipalité aux subventions du PPASEP
 - Si une bonification est refusée, seulement l'analyse de vulnérabilité sera effectuée
- de nommer M. Carl Boilard, maire et Mme Christiane Lacroix, directrice générale, signataires des documents administratifs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

**2019-02
21**

07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie

La directrice générale dépose le procès-verbal de la réunion du comité incendie tenue le 5 décembre 2018.

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 5 décembre dernier du comité incendie et les recommandations qui y sont contenues

Adoptée unanimement.

**2019-02
22**

07.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en janvier 2019 et des engagements du mois

Attendu l'étude par le comité de sécurité incendie des dépenses encourues par le service de sécurité incendie;

Attendu qu'il apparaît opportun aux membres du conseil de faire suite aux recommandations du comité de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu d'accepter:

- les dépenses reliées au service contre l'incendie du mois de janvier 2019 pour un montant de 13 632.04 \$
- les engagements du mois de février 2019 reliés au service d'incendie, au montant de 9 630.00 \$

Adoptée unanimement.

**2019-02
23**

07.03 - Acquisition remorque pour argo

Attendu les soumissions déposées au comité de sécurité incendie pour l'acquisition d'une remorque devant servir au transport de l'argo;

- Soudure Patrick Plante: Remorque galvanisée 3 900\$ taxes en sus
- Remorque Laroche : Remorque peinte 3 400\$ Taxes en sus

Attendu l'étude des soumissions par le comité et la recommandation qui s'en suit:

- Remorque galvanisée pour la durée de vie

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu d'accepter la soumission de Soudure Patrick Plante jointe à la présente et d'autoriser l'acquisition.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2019-02
24**

07.04 - Demande au programme d'aide financière (agence 911) volet 2

Attendu que le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

Attendu que la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

Attendu que la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu que la municipalité :

- Présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000 \$, dans le cadre du **Volet 2** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 16 000 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 6 000 \$;
- Atteste par la présente qu'elle se regroupera avec les municipalités locales de St-Évariste-de-Forsyth et St-Hilaire-de-Dorset pour le volet 2, et qu'elle demande l'aide financière additionnelle de 2 000 \$ prévue au programme dans ce cas;
- Autorise Mme Christiane Lacroix, directrice générale, à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2019-02
25**

07.05 - Don laveuse

Attendu que le Service incendie de la Haute-Beauce souhaite se départir de son ancienne laveuse à linge;

Attendu que la valeur de la laveuse inscrite à l'inventaire de 2016 est de 100\$;

Attendu la recommandation du comité de sécurité incendie et que les membres ont avisé les municipalités concernées;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu de faire don de la laveuse à la Ressourcerie Beauce-Sartigan.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

08 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

08.01 - Réunion du comité des travaux publics

Le comité des travaux publics n'a pas tenu de séance de travail depuis la séance ordinaire du conseil de janvier 2019

**2019-02
26**

08.02 - Réclamation au MTQ (Programme d'aide à la voirie locale - PPA)

Attendu que le Ministère des Transports du Québec (MTQ) a confirmé à la municipalité La Guadeloupe, deux (2) aides financières dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale - Volet Projets particuliers d'amélioration :

- le 12 juillet 2018, une aide financière de 10 000\$
- le 15 août 2018, une aide financière de 10 000\$ échelonnée sur trois (3) années budgétaires

Attendu que la municipalité doit déposer une réclamation au MTQ afin de toucher les subventions;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu :

- que le conseil approuve les dépenses de 22 862 \$ pour les travaux exécutés dans le rang St-Jean-Baptiste (25^e Avenue) et sur la route Pépin (24^e rue Est), pour un montant subventionné de 10 000\$ + 10 000\$ échelonné sur trois (3) années, conformément aux exigences du Ministère des Transports;
- que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.
- d'autoriser Mme Christiane Lacroix, directrice générale, à signer la demande de paiement

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2019-02
27**

08.03 - Avis frais de loyer, lot # 5 666 802

Attendu l'avis reçu de l'entreprise Équimat inc., ce 11 février 2019 et joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante, indiquant qu'un frais de loyer mensuel au montant de 300\$ plus taxes, sera chargé à la municipalité de La Guadeloupe, pour disposition de branches et débris sur le lot # 5 666 802, situé sur la 22e Avenue;

Attendu que le terrain mentionné, soit le lot # 5666 802 appartient à Structures Royal inc Faillite;

Attendu que suite à la résolution 2013-05-93 Support à l'implantation de Structures Royal inc., une entente verbale a été prise entre les parties, soit M. Jacques Poulin, propriétaire de Structures Royal inc. et M. Vincent Jacques, directeur des travaux publics de la municipalité, autorisant la municipalité à déposer gratuitement ses branches dans le but de les broyer pour en faire un matériel de remplissage pour les terrains;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu :

- de refuser le paiement des frais indiqués sur l'avis et la facture reçus d'Équimat inc.
- d'informer M. Jacques Poulin que la municipalité retirera les branches déposées sur le terrain de la 22e Avenue, dès la fonte de la neige et qu'aucun autre débris ne provient de la municipalité

Adoptée à l'unanimité des conseillers

09 - LOISIRS-TOURISME

09.01 - Réunion du comité des loisirs et de la culture

Le comité des loisirs et de la culture a tenu une séance de travail le 4 février 2019

La directrice générale dépose le rapport mensuel des activités de janvier 2019, préparé par la directrice des loisirs.

**2019-02
28**

09.02 - Programme Projets Jeunesse Locaux

Attendu que le Secrétariat à la jeunesse lance un appel de projets pour son programme Projets Jeunesse Locaux;

Attendu le projet «Histoire et patrimoine» de la municipalité qui vise à rendre accessible les archives, photos, vidéos, de la municipalité relatant son histoire afin de garder son patrimoine et sa culture vivants;

- Faire le montage numérique des documents historiques afin de les rendre accessibles au grand public via les technologies numériques:
 - Télévision à l'Hôtel de ville, écran géant au centre sportif, journal local, Facebook
- Relater l'histoire de la Guadeloupe via ces documents
- Rencontrer les aînés de la municipalité afin de relater l'histoire reliée à ces documents
- Rédiger et publier des chroniques mensuelles (historiques, culturelles, politiques), écrites par des jeunes âgées de 15 à 29 ans, via les technologies numériques et le journal local
- Faire un kiosque dans le cadre du 75e anniversaire de La Guadeloupe
- Aménager un local d'exposition du patrimoine

Attendu que le projet vise l'implication, encourage l'engagement, multiplie les occasions d'engagement bénévole, favorise le dialogue et les relations intergénérationnelles et qu'il soutient la pratique d'activités culturelles des jeunes citoyens de 15 à 29 ans;

Attendu le montage financier déposé devant conseil et joint à la résolution :

- Subvention du Secrétariat à la jeunesse 50 000\$
- Municipalité La Guadeloupe 11 414\$

En conséquence,

Il est proposé par Mme Vanessa Roy et résolu :

- d'autoriser la direction générale à déposer le projet «Histoire et patrimoine» de la municipalité de La Guadeloupe
- de fournir les équipements informatiques pour le montage des documents (ordinateur, photocopieur, scanner, logiciel de montage)
- d'autoriser le montage financier du projet proposé et l'implication financière de la municipalité de La Guadeloupe au montant de 11 414\$ sur deux années, soit 2019 et 2020

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

**2019-02
29**

10.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme

La directrice générale dépose le procès-verbal de la réunion du comité d'urbanisme tenue depuis la dernière séance régulière du conseil;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion suivante du comité d'urbanisme et des recommandations qu'il contient:

- Réunion du 2019-02-05

Adoptée unanimement

**2019-02
30**

10.02 - Demandes au programme de revitalisation

Attendu les demandes au programme de revitalisation déposées dont le tableau explicatif est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrant:

- Remboursement de droits de mutation: 3 demandes
- Rénovation immeuble âgé: 2 demandes
- Construction unifamiliale: 3 demandes

Attendu les recommandations du comité d'urbanisme dont l'extrait est joint à la présente;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu:

- d'accepter les demandes et d'accorder les remboursements demandés conformément aux recommandations du comité d'urbanisme
 - Droit de mutation: 2 472.00 \$
 - Rénovation immeuble âgé: 4 613.53 \$
 - Construction unifamiliale :9 304.01\$
- d'autoriser la secrétaire-trésorière à émettre les remboursements conformément au règlement:
 - le bénéficiaire devra, au préalable, avoir acquitté toutes ses redevances à la municipalité et non seulement celles de l'immeuble concerné

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2019-02
31**

10.03 - Demande d'autorisation à la CPTAQ (Martin Veilleux)

Attendu la demande d'autorisation de M. Martin Veilleux, à être déposée à la Commission de Protection du Territoire Agricole (CPTAQ) et jointe à la présente résolution concernant:

- l'aliénation d'un lot ou d'un ensemble de lots
- l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'un chemin

Attendu que la propriété du demandeur est zonée agroforestière (AG);

Attendu que le demandeur est tenu d'obtenir une autorisation de la CPTAQ pour réaliser son projet;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu d'aviser la CPTAQ:

- que la demande ne déroge pas au règlement de zonage de la municipalité
- que la municipalité appuie la demande d'aliénation et d'utilisation à une fin autre que l'agriculture conformément au plan joint à la demande d'autorisation de la CPTAQ.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

11.01 - Réunion du comité des finances

La directrice générale dépose:

- L'état des activités financières sommaires
- L'état des activités financières détaillées

2019-02
32

11.02 - Comptes du mois de janvier 2019 et engagements financiers du mois suivant

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité plénier qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu que les comptes du mois de janvier 2019 au montant total de 157 824.04 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

Comptes payés	35 787.29	\$
Comptes à payer	55 745.24	\$
Salaires nets versés	37 595.40	\$
Remises d'employeur	28 686.11	\$
Total	157 824.04	\$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois de février 2019 pour un montant total de 101 100.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

2019-02
33

11.03 - Dons et commandites

Attendu les demandes de dons et commandites étudiées par le conseil en comité plénier;

En conséquence,

Je propose d'adopter les positions suivantes pour chacune des demandes et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le déboursé immédiatement.

- Cadets - manteaux d'équipe de biathlon ...250\$

- Imprimerie Commerciale aucun espace publicitaire sur calendrier des ordures

Adoptée unanimement.

**2019-02
34**

11.04 - Vente pour taxes 2017

Attendu que le conseil a pris connaissance de la liste des contribuables endettés pour taxes envers la municipalité tout en conformité avec l'article 1022 du Code municipal;

En conséquence,

Il est proposé par et résolu :

Que le conseil municipal ordonne à Mme Christiane Lacroix, secrétaire-trésorière, conformément à l'article 1023 du Code municipal, de transmettre au bureau de la MRC de Beauce-Sartigan, la liste des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement des taxes 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

11.05 - Cédule des vacances annuelles des employés (es)

Conformément à la convention collective, la directrice général dépose la cédule des vacances 2019 des employés (es)

12 - LÉGISLATION

Aucune législation.

13 - DIVERS

Aucun sujet.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

**2019-02
35**

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h32

Carl Boilard, maire

Christiane Lacroix, directrice générale